

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 315

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

385 031 661 RCS Grenoble.

MSEI.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 130000.00 EUR.

Adresse : 312, rue Amable Matussière, Za du Pruney, 38420 Le Versoud.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MEYLAN du 28 mars 2018, La société SOLNET, SARL au capital de 20 000 euros, dont le siège social est situé 7 Rue Yves FARGE - 38600 FONTAINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 514 263 326 RCS GRENOBLE et la société MSEI, SARL au capital de 130 000 euros, dont le siège social est 312 Rue Amable Matussière - ZA du Pruney - 38420 LE VERSOUD, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 385 031 661 RCS GRENOBLE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SOLNET par la société MSEI. Evaluation de l'actif et du passif de la société SOLNET dont la transmission à la société MSEI est prévue : - Montant de l'actif : 406 505 euros, - Montant du passif : 256 110 euros Valeur nette des apports : 150 396 euros. Augmentation du capital de la société MSEI, absorbante au titre de l'absorption de la société SOLNET de 54 540 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : 11 parts sociales de la société SOLNET pour 15 parts sociales de la société MSEI. Montant prévu de la prime de fusion : 95 856 €uros Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L. 236-14 du Code de Commerce. Dépôt du projet de fusion : Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE, au nom des deux sociétés le 3 AVRIL 2018..